



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/03/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 18

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

01/03/2023

Date d'affichage

01/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne

### Procuration(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme PAYOT Marie donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. JUNQUET Fabien, Mme PAYOT Marie, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme HONTAA Corinne

**Numéro interne de l'acte : 7**

**Objet : Remboursement de frais**

Monsieur le Maire expose que Mme Sophie ESCUDE-QUILLET, chargée des affaires culturelles de la ville de Nay, a fait l'avance des frais de carburant du camion de location, utilisé pour le transport de l'exposition « Les Sentinelles du climat » à Labenne (40), pour un montant de 67,50€.

Cette dépense correspondant aux domaines de compétence de la commune, il est proposé de rembourser cette somme à Mme Sophie ESCUDE-QUILLET.

**CECI ETANT EXPOSE,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de rembourser les frais de carburant d'un montant de 67,50 euros à Mme Sophie ESCUDE-QUILLET.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 064-216404178-20230308-2023\_007-DE



**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à mandater cette somme sur le compte 00022 du budget 2023 de la commune.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
Le Maire,  
Signé BB  
Bruno BOURDAA